

Décision Générale colonial

Décision n° 354 mouvement

n° 354

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 12 novembre 1913
Numéro JO n° 205 du 30/11/1913	Date du numéro 30 novembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

M. Carreau, administrateur des Colonies, est délégué pour soutenir les intérêts de l'Administration locale dans l'instance engagée devant le Conseil d'appel entre le syndic de la faillite Felouzakis et le chef mécanicien Gennaro di Capua.